

## Masse de ragréage ciment rapide

# UZIN NC 172 BITURBO

Masse de ragréage autolissante, très résistante et à la revêtabilité extrêmement rapide pour tout revêtement de sol et parquet, épaisseur de 0 - 10 mm

## DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Ragréer, égaliser et niveler un support pour la pose postérieure rapide d'un revêtement de sol souple et textile.
- Utilisable sur un ancien support à rénover, par ex. sur un lit de colle en résine synthétique, néoprène ou dispersion, résistant à l'eau, dense et bien adhérent, même sans primaire.

## APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- un ragréage raclé sur un enrobé bitumineux
- une chape magnésite ou xylolithe
- une chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm
- une sollicitation avec un chariot élévateur dès 3 mm
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, halle industrielle, etc.

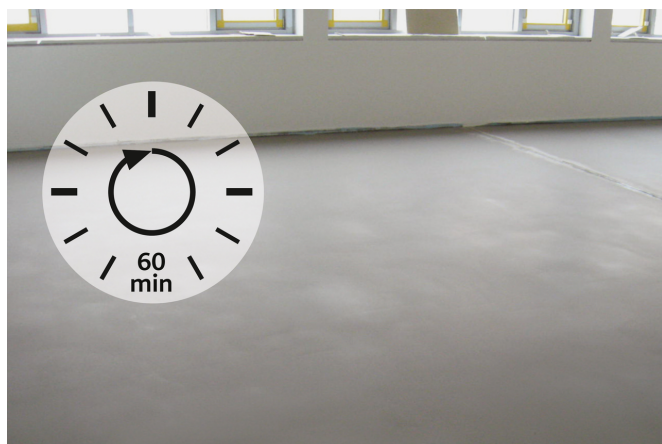


|                                                                      |         |
|----------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>CE</b>                                                            |         |
| 0761                                                                 |         |
| Uzin Utz SE<br>Dieselstrasse 3<br>89079 Ulm                          |         |
| 13                                                                   |         |
| 01/01/0017.01                                                        |         |
| EN 13813:2002                                                        |         |
| Cementitious levelling compound for substrates in interior locations |         |
| EN 13813: CT-C50-F10                                                 |         |
| Reaction to fire                                                     | A2fl-s1 |
| Release of corrosive substances                                      | CT      |
| Compressive strength                                                 | C50     |
| Flexural strength                                                    | F10     |

## AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

Masse de ragréage, d'égalisation et de nivelage dotée d'une technologie de fluidité haute performance, d'une excellente propriété d'écoulement et d'une revêtabilité rapide, même en cas de conditions climatiques défavorables. La revêtabilité de cette masse de nivelage universelle est possible, après environ 60 min.\*, par un grand nombre de revêtements et permet une pose rapide et fiable dans les délais impartis. Pompable possible, pour usage en intérieur.

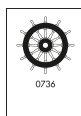
- revêtabilité après 60 min.
- à prise hydraulique
- jusqu'à 10% de colle en moins



## CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

|                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Emballage                      | sac papier                    |
| Conditionnement                | 25 kg                         |
| Tenue en stock                 | min. 6 mois                   |
| Eau de gâchage                 | 6 - 6,5 litres par sac 25 kg  |
| Couleur                        | gris foncé                    |
| Consommation                   | env. 1,5 kg/m²/mm             |
| Temp. idéale de mise en oeuvre | 20 °C                         |
| Mise en oeuvre                 | max. 15 minutes*              |
| Circulable                     | après 60 minutes*             |
| Recouvrable                    | voir tableau "Recouvrable"    |
| Temp. min. de mise en oeuvre   | 10 °C au sol                  |
| Réaction au feu                | A2fl-s1 selon DIN EN 13 501-1 |

\* A 20 °C et 65 % d'humidité relative et une température de support de 18 °C. Voir "Recouvrable".



## DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- Ragrée, égaliser et niveler un support en toute épaisseur de couche pour la pose postérieure d'un parquet, liège et revêtement de sol PO (voir revêtabilité).

## PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Pour certains supports, par exemple une ancienne chape avec des résidus de colle dense, bien adhérente et imperméable, on peut renoncer l'application préalable d'un primaire. Un primaire est généralement requis pour une épaisseur supérieure à 3 mm. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

## MISE EN ŒUVRE :

1. Verser 6 - 6,5 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (25 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau. Le tendu et la surface, déjà excellents, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.
3. Gratter à la spatule les petites irrégularités causées par les grains de sable et les gratons. La masse se ponce facilement dans les 2,5 - 4 heures suivant le ragréage.

## CONSOMMATION :

| Épaisseur | Consommation          | Surface par sac             |
|-----------|-----------------------|-----------------------------|
| 1 mm      | 1,5 kg/m <sup>2</sup> | 25 kg / 16,6 m <sup>2</sup> |
| 3 mm      | 4,5 kg/m <sup>2</sup> | 25 kg / 5,5 m <sup>2</sup>  |
| 10 mm     | 15 kg/m <sup>2</sup>  | 25 kg / 1,6 m <sup>2</sup>  |

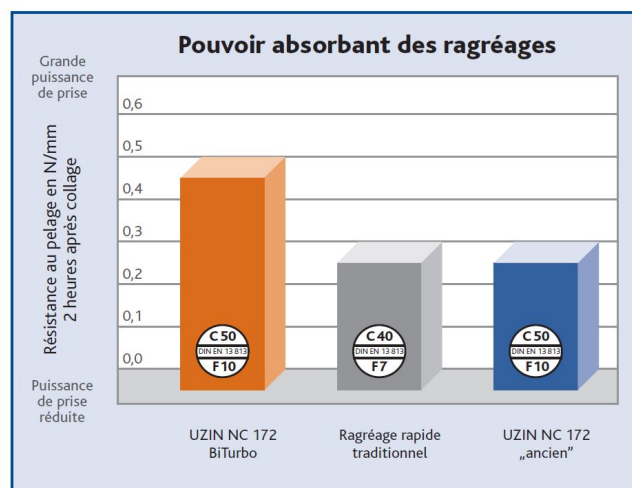
## REVÊTABILITÉ :

| Revêtement                                                                             | Épaisseur | Recouvrable                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------|
| revêtement textile                                                                     | 0 - 10 mm | dès 60 minutes*                                          |
| revêtement élastique (par ex. PVC, linoléum, caoutchouc), céramique                    |           | dès 60 minutes*                                          |
| revêtement de sol textile et élastique avec Sigan 1 ou Elements Plus + primaire Planus |           | appliquer Planus au plus tôt 4 heures* après le ragréage |
| parquet, liège, rev. PO, rev. souple posé avec UZIN KE 68                              |           | 12 heures*                                               |

\* A 20 °C et 65 % d'humidité relative et une température de support de 18 °C.

## REVÊTABILITÉ :

La revêtabilité dépend de l'épaisseur de la couche, mais aussi des conditions climatiques sur le site.



Le pouvoir d'absorption d'UZIN NC 172 BiTurbo est environ deux fois plus grand qu'une masse de ragréage rapide conventionnelle. Le temps de gommage de la colle pendant la pose se réduit considérablement par rapport à une masse de ragréage classique. L'artisan est nettement plus rapide lors de la pose du revêtement et l'aspect général de surface du revêtement de sol posé est très lisse et paisible.

## IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 6 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité de l'air prolongent, haute température, faible humidité de l'air, accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose.

- ▶ En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide. Tenir compte de la réduction du temps de travail en cas de température élevée du matériau ou ambiante.
- ▶ Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire
- ▶ Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- ▶ Une pièce non excavé doit être isolée contre la remontée d'humidité selon les normes.
- ▶ Épaisseur minimum de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes et de 3 mm pour un chariot élévateur. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm.
- ▶ Pour un ragréage multicouche, laisser sécher > 6 heures, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- ▶ Sous un parquet, l'épaisseur minimale est de 2 mm. S'assurer du séchage à cœur de la masse de ragréage avant de coller un parquet.
- ▶ Pour un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- ▶ Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer une masse de ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour une nouvelle chape d'asphalte coulée, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme par ex. UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - 4 solidement vissé, l'épaisseur maximale admise est de 3 mm.
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- ▶ Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragrée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement un revêtement supérieur.
- ▶ UZIN NC 172 BiTurbo est un composant du système „Unterster Decksbelag“ („revêtement inférieur de pont“), constitué d' UZIN NC 172 BiTurbo et UZIN PE 460. Ce système dispose de l'homologation comme produit d'équipement des bateaux donnée par le syndicat professionnel de la mer (See-Berufsgenossenschaft) de Hambourg, modules B et D. Les attestations sont disponibles sur simple demande. L'épaisseur de couche admise est de 2,5 mm environ. Pour le système, USCG n° Module B 164.106/EC0736/113.102.

- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).
- ▶ Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
  - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
  - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
  - DIN 18 352 „Travaux de carrelage et de dallage“
  - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
  - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
  - NoticeTKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“

## AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

## COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables, liquéfacteurs haute performance et additifs.

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

## ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.